

DÉLIBÉRATION n° 2025-056 de la séance du 18/12/2025

OBJET : Approbation du budget primitif 2026 – budget annexe

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni au Centre de gestion à Nantes, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 12 Nombre de voix : 23

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philip SQUELARD, Nicolas CRIAUD, Karine PAVIZA, Jean-Luc BESNIER, Emmanuel TERRIEN, Irène BRIAND-BOUIN, Anne-Marie CORDIER, Philippe JOUNY, Jacques PRAUD, Bernard LEBEAU, Ali REBOUH, Jean-Pierre POSSOZ.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

M. Pascal PRAS a donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
M. Jean-Louis MOGAN a donné pouvoir à M. Philippe JOUNY,
M. Emmanuel RIVERY a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,
M. Philippe BABONNEAU a donné pouvoir à Mme Marie-Irène BRIAND-BOUIN,
M. Anthony BERTHELOT a donné pouvoir à M. Bernard LEBEAU,
Mme Pascale BRIAND a donné pouvoir à Mme Anne-Marie CORDIER,
Mme Claire HUGUES a donné pouvoir à M. Jacques PRAUD,
Mme Christelle BRAUD a donné pouvoir à M. Jean-Luc BESNIER,
M. Driss SAÏD a donné pouvoir à M. Ali REBOUH,
M. Rodolphe AMAILLAND a donné pouvoir à M. Nicolas CRIAUD,
M. Yvon LERAT a donné pouvoir à M. Jean-Pierre POSSOZ.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mmes et MM., Frédéric MILLET, Sylvain SCHERER, Edith MARGUIN, Alain VEY, Agnès DUHEM BOURGEAIS, Xavier BONNET, Christophe JOUIN, Barbara NOURRY, Laurent DEJOIE.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Stéphanie JAFFRENNOU, comptable assignataire.

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité de l'emploi et transition des organisations,
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,
Mme Sonia BOUCETTA, directrice déléguée Qualité de vie et conditions de travail,
Mme Isabelle CONTREMOULIN, directrice déléguée Développement territorial et relations aux publics,
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,
M. Laurent TURQUOIS, directeur délégué Innovations sociales,
Mme Ghislaine LAUNAY, cheffe de service Secrétariat général.

À l'unanimité, M. Emmanuel TERRIEN a été désigné secrétaire de séance.

Approbation du budget primitif – budget annexe

EXPOSÉ

Lors du débat d'orientation budgétaire du 13 novembre 2025, il a été souligné que l'année 2026 marquera la concrétisation et l'approfondissement des projets et des réflexions engagées à l'échelle régionale autour des quatre axes stratégiques du schéma de coordination, mutualisation et spécialisation.

● Axe 1 – Promouvoir et renforcer l'attractivité et la performance de l'emploi public territorial

- Poursuivre le déploiement de la formation au secrétariat général de mairie sur le territoire régional
- Approfondir les actions communes de promotion de l'emploi territorial, notamment à travers les partenariats avec les acteurs de l'éducation
- Organiser l'édition 2026 de la conférence régionale de l'emploi territorial

● Axe 2 – Accompagner les parcours dans l'emploi public

- Poursuivre l'organisation mutualisée de concours à l'échelle régionale et inter-régionale

● Axe 3 – La Qualité de Vie au Travail (QVT)

- Piloter le déploiement des contrats prévoyance
- Mettre en place les contrats groupes en matière de couverture des risques santé
- Déployer le dispositif de signalement

● Axe 4 – Faciliter la gestion des ressources humaines des collectivités territoriales en soutenant leur sécurisation

Les principes de proximité, de solidarité territoriale, de complémentarité et d'expérimentation restent au cœur de la mise en œuvre de ce plan d'action.

C'est dans cette perspective qu'est proposé le budget primitif 2026 du budget annexe, à hauteur de 1 868 700 €.

Le rapport de présentation joint en annexe s'attache à présenter les ambitions de ce budget et sa déclinaison financière.

Il est proposé au Conseil d'administration d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2026 par un vote par chapitre, selon le détail présenté ci-dessous.

DÉLIBÉRÉ

VU le Code général de la fonction publique ;

VU le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, et notamment ses articles 33 à 35 ;

VU l'instruction comptable M57 ;

VU le débat d'orientation budgétaire organisé lors de la séance du Conseil d'administration du 13 novembre 2025 ;

VU le rapport de présentation du budget primitif 2026 ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 23 voix pour :

- **Approuve** le budget primitif 2026 du budget annexe du Centre de gestion, par chapitre, tel que présenté ci-dessous :

FONCTIONNEMENT BA

Chapitre budgétaire	BP2026
011 - Charges à caractère général	1 462 200,00 €
012 - Charges de personnel	404 500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 868 700,00 €

70 - Produit des activités	1 545 700,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	323 000,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 868 700,00 €

Pour extrait conforme,
Le Président,




Philip SQUELARD